

DÉCLARATION DE M. NICOLAS SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN FAVEUR DE L'EMPLOI, NOTAMMENT DES SENIORS, LES ANGLÉS (GARD) LE 6 MAI 2008.

6 MAY 2008 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Je veux dénoncer le gâchis que représente pour la France la mise à l'écart des travailleurs dès 50 ou 55 ans. Il faut arrêter de penser qu'à 50 ans, on devrait s'excuser de vouloir travailler. A 50 ans, on est un travailleur, avec une force de travail et de l'expérience.

La preuve de ce gâchis, c'est que la France ne compte que 38% de travailleurs de 55 à 64 ans en emploi. Seulement 38%. Regardons ce que font les autres pays : en Allemagne, ce taux est de 45%, au Royaume-Uni il est de 57% et en Suède, dont on loue souvent le modèle social, il est de 69%. Comment peut-on penser en France qu'on a fait un effort gigantesque quand 38% des gens entre 55 et 64 ans travaillent, alors qu'en Suède ils sont 69%? C'est un scandale et c'est un gâchis.

Comment en sommes-nous arrivés là? C'est le résultat d'une erreur monumentale et cette erreur porte un nom : le partage du travail. Il faut dire la vérité aux Français. On leur a laissé croire que parce qu'on mettait dehors un quinquagénaire, on faisait de la place pour un trentenaire. C'est un mensonge. Et je vais en apporter la preuve très simple : nous sommes l'un des pays qui a le plus de jeunes au chômage et le moins de quinquagénaires au travail. Si le raisonnement du partage du travail était juste, vu le faible nombre de quinquagénaires qui travaillent, nous devrions avoir le plein emploi des jeunes. On a menti aux Français : le partage du travail est une erreur économique doublée d'un scandale social. Ce n'est pas parce qu'on a 53 ans - au hasard - qu'on peut se permettre de ne pas travailler pour faire vivre sa famille. Un salarié ne va quand même pas devoir remercier parce qu'à 50 ans on le laisse travailler. C'est un scandale. C'est une erreur.

La vérité est que plus il y a de gens qui travaillent, plus nous créons des richesses, plus la croissance est forte et plus il y a d'emplois pour tout le monde. Parce qu'un homme ou une femme de 55 ans qui continue à travailler a un salaire, et donc du pouvoir d'achat, et donc peut consommer. Cela crée de la richesse, cela crée de la croissance et cela crée des emplois pour les plus jeunes. Quelqu'un qui est mis à la retraite alors qu'il n'en a pas envie, qu'il se sent encore jeune, qu'il a de la force, c'est quelqu'un qui s'ennuie, c'est quelqu'un qui perd du pouvoir d'achat, qui doit vivre d'une retraite, alors qu'il n'y a pas assez de cotisants.

Le partage du travail est une erreur économique, c'est un scandale social. Et comme si cela ne suffisait pas, nous avons fait, en même temps que le partage du travail, les 35 heures. Ainsi, nous sommes parmi les pays d'Europe où les jeunes rentrent le plus tard sur le marché du travail et les quinquas sortent le plus tôt. Et entre les deux, on en fait moins. Ensuite on se dit "c'est curieux, il y a du chômage & c'est curieux nous avons moins de croissance que les autres". Partout ailleurs dans le monde, les jeunes sont encouragés à travailler, les quinquas sont encouragés à travailler, les gens sont encouragés à travailler plus pour gagner plus. C'est cela la formule gagnante. Tout ce que nous ont dit les intervenants de notre table ronde est exact. Mais cela ne marchera pas si nous n'admettons pas que nous avons fait une erreur avec le partage du travail, que c'est une maladie française de vouloir partager le travail sans penser à accroître la masse de travail.

Vous allez me dire, " l'emploi des seniors, cela fait des années qu'on en parle et rien ne bouge ".

J'aimerais qu'on m'explique pourquoi ce qui est possible ailleurs ne le serait pas ici. J'aimerais qu'on m'explique pourquoi, alors que depuis cinquante ans nous gagnons chaque année 3 mois d'espérance de vie, Il ne serait pas possible de continuer à travailler si on en a envie.

Comment allons-nous faire? Je crois que le travail doit payer. Comme l'a dit un intervenant tout à l'heure, il y a une question de motivation, d'intérêt du métier mais aussi d'argent qu'on gagne.

Nous allons proposer aux salariés seniors qui souhaitent prolonger leur activité un choix. C'est ce que Xavier BERTRAND et Laurent WAUQUIEZ, que je remercie de leur présence, vont mettre en place. Les salariés seniors auront le choix : soit toucher leur pension de retraite en même temps que leur salaire & soit disposer, à l'avenir, d'une pension de retraite plus importante.

Nous allons laisser les gens choisir parce que nous croyons à la société du libre choix. Il y en a assez des réglementations dans tous les sens. La solution c'est de laisser chacun décider.

Le premier choix que nous allons donner est celui du cumul emploi retraite. Cela va être une véritable révolution en France. Lorsqu'un travailleur aura suffisamment cotisé pour obtenir une retraite à taux plein et qu'il restera actif, il pourra toucher l'intégralité de sa pension de retraite et l'intégralité de son salaire. C'est une promesse que j'avais faite pendant la campagne présidentielle, c'est une promesse que je tiendrai. Si un salarié a le nombre d'années de cotisations nécessaires pour une retraite à taux plein, il pourra liquider sa pension, c'est-à-dire la toucher et, s'il continue à travailler, additionner son salaire à sa retraite. Aujourd'hui c'est inouï : on interdit pendant 6 mois à un travailleur qui souhaite cumuler emploi et retraite de reprendre un emploi chez le même employeur. Comme si on était coupable de vouloir continuer à travailler. Et si un salarié parvient à reprendre un emploi, on veille, au nom de je ne sais quelle logique, à ce que le cumul de sa retraite et de son revenu d'activité ne dépasse pas son dernier salaire. Merci ! Avec de telles contraintes, on se demande comment certains sont encore assez généreux pour continuer à travailler. Je vais vous raconter une anecdote. Quelques hauts fonctionnaires nous ont dit, à Xavier Bertrand, Laurent Wauquiez et moi-même, qu'ils avaient un système formidable à nous proposer : faire le cumul emploi retraite mais sans que les salariés puissent percevoir une retraite complète. Je leur ai demandé "mais pourquoi ?" Si j'ai cotisé 40 ans, et demain 41 ans, je veux ma retraite complète. J'ai cotisé, je n'ai volé personne. Et si je veux travailler plus, alors je prends un emploi. Mais je ne veux pas qu'on défalque mon salaire de ma retraite. Cette retraite, je l'ai gagnée avec mes cotisations. Ou alors c'est qu'on a menti aux gens sur la nature du pacte social.

La deuxième possibilité sera de permettre à ceux qui souhaiteront continuer à travailler au-delà de ce qui est nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein et qui ne liquideront pas leur pension, d'améliorer le niveau de leur retraite. Ces travailleurs là verront, dès la première année, leurs retraites majorées de 5%. Et encore 5% l'année suivante et idem celle d'après. Je vous garantis que cela vaut toutes les campagnes de communication.

Vous le voyez, c'est très simple, nous proposons deux solutions : 5% de retraite en plus chaque année si vous prolongez votre activité. Cela signifie que si un salarié travaille cinq ans de plus, sa pension sera majorée de 25%. C'est clair et c'est simple. Ou bien la solution du cumul total emploi retraite. Dans les deux cas, on récompense le travail et on laisse le choix. J'insiste sur ces mots clés pour moi : le choix, le libre choix.

Je voudrais aussi vous dire une chose. Nous avons en France quelque chose qui me choque beaucoup, c'est ce qu'on appelle la dispense de recherche d'emploi. Cela ne va pas durer longtemps. Parce que c'est un joli nom, bien technique, bien pudique mais qui consiste à dire à des salariés qu'on pense qu'ils sont trop vieux pour avoir une chance de retrouver du travail. Voilà ce qu'on leur dit : "mon vieux, vous ne valez plus rien, ne cherchez même pas d'emploi, vous êtes dispensé de recherche d'emploi". Je pense que cette mise à l'écart est choquante. Donc, on va progressivement supprimer à l'avenir cette dispense de recherche d'emploi.

Bien entendu, il ne s'agit pas de demander à ceux qui sont au chômage de se débrouiller seuls. On a entendu le témoignage d'un demandeur d'emploi qui nous a dit à quel point ses recherches sont difficiles. Nous avons fusionné l'ANPE et les ASSEDIC pour avoir un accueil personnalisé et plus efficace. L'UNEDIC a mis en place des mécanismes d'intéressement pour compenser les écarts de salaire, lorsqu'un demandeur d'emploi de plus de 50 ans reprend un travail moins bien rémunéré. Tout cela va dans le bon sens, mais il faut aller plus loin. Ne nous voilons pas la face. Nos entreprises, avec la complicité de l'Etat ont abondamment recouru aux préretraites et aux départs anticipés. Je conteste cette stratégie. C'est une brillante idée qui consiste à dire qu'on peut mettre à l'écart les seniors et que ce n'est pas grave. "Vous êtes trop vieux, vous êtes trop cher, au revoir". Mais qui paye ensuite? La Sécurité Sociale ou l'Etat via les minimas sociaux.

Je pense qu'une entreprise a des responsabilités à l'égard de ses salariés et que quand on a un salarié depuis des années dans son entreprise, on ne le met pas dehors à 54 ans parce qu'il coûte trop cher. Un salarié, c'est une personne ce n'est pas une machine. Nous n'avons pas le droit de nous comporter comme cela. On ne met pas les gens dehors parce qu'ils ont des cheveux blancs. Ce n'est pas possible, ni économiquement, ni socialement.

Nous avons déjà lourdement taxé les préretraites et supprimer les mises à la retraite d'office avant 55

nous avons déjà tourdemment taxé les retraites et supprimé les mises à la retraite d'office avant 65 ans. Et nous allons aller encore plus loin. Nous allons supprimer totalement les mises à la retraite d'office, y compris après 65 ans. Si vous avez envie de travailler après 65 ans, pourquoi vous en empêcher ? Si votre employeur vous fait confiance et si vous, vous voulez continuer, pourquoi vous mettre à la retraite d'office ? Pourquoi se dire au revoir ? Pourquoi se dire adieu ? Je ne veux plus qu'un chef d'entreprise puisse obliger, sur le seul critère de l'âge, son salarié à quitter l'entreprise et à prendre sa retraite. Comprenez-moi bien, si une entreprise n'est pas contente d'un salarié ou si un salarié n'est pas content de son entreprise, ils se séparent. Nous avons même créé maintenant, à côté du licenciement et de la démission, la rupture négociée. Mais, sur le seul critère de l'âge, c'est-à-dire quelqu'un, qui travaille bien, qui est passionné, qui a de l'expérience, sur le seul critère de l'âge, on ne pourra plus dire "dehors !". De telles pratiques, ce n'est pas une société qui respecte les gens. Il faut que les entreprises s'attaquent sérieusement à la gestion des âges. Alors nous allons faire quelque chose de très simple : nous allons donner aux entreprises et aux branches jusqu'à la fin de l'année 2009 pour signer des accords de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Dans ces accords, il devra y avoir un engagement chiffré de progression de la part des seniors dans l'effectif. Les entreprises qui n'auront pas signé ces accords seront pénalisées dès 2010 par une cotisation retraite additionnelle. Pourquoi cette pénalité ? Parce qu'il n'est pas normal que les entreprises qui ne jouent pas le jeu de l'emploi des seniors puissent s'en tirer comme ça. Je veux que l'on sorte du cycle des bonnes paroles et des intentions louables pour rentrer dans l'action. C'est un sujet qui concerne tout le monde. Il ne peut pas y avoir, d'un côté, ceux qui jouent le jeu, et de l'autre, ceux qui ne le jouent pas.

Il y a des entreprises qui ont de très bonnes pratiques pour favoriser l'emploi des seniors. Parce qu'elles savent que ces salariés, grâce à leur expérience sont un formidable atout. Elles ont misé sur la formation, la gestion des carrières, l'amélioration des conditions de travail...

Mais sur ce sujet essentiel de l'emploi des seniors, je demande à Christine LAGARDE, Xavier BERTRAND et Laurent WAUQUIEZ qui ont la responsabilité de ces questions au sein du Gouvernement, d'y consacrer toute leurs forces dans les prochaines semaines. Et je souhaite aussi qu'ils tiennent compte des propositions que les partenaires sociaux leur feront car nous devons mobiliser tous les talents et toutes les idées pour réussir.

Ce sujet est urgent et donc ce sujet ne peut pas attendre. C'est pourquoi je ne me contenterai pas de fixer le point de départ, je fixerai une obligation de résultat. Nous ferons un point d'étape au plus tard en 2010, pour vérifier que la progression du taux d'emploi des seniors se confirme.

Cela fait des années que je fais de la politique, et des années que j'entends dire : "l'emploi des seniors, l'emploi des seniors, l'emploi des seniors, l'emploi des seniors". Ah, j'oubliais, "l'emploi des seniors". Et dans les faits, rien ne se passe. Et dans les faits, les gens ont peur, non pas parce qu'ils ne sont pas compétents, non pas parce qu'ils ne sont pas en bonne santé, non pas parce qu'ils n'ont pas envie, mais parce que, disons les choses, il y a un racisme de l'âge. Oui, le mot est fort, mais il mérite d'être prononcé. Quand on a 55 ans, on n'a pas à s'en excuser. On est un travailleur comme les autres.

La mobilisation du gouvernement sur l'emploi des seniors tient à deux raisons.

La première c'est que je veux faire baisser le chômage pour arriver au plein emploi. Notre marché du travail reste profondément inégalitaire. Je veux mettre un terme à ce scandale, qui fait que les jeunes et les seniors peinent plus que les autres à trouver un emploi. En fait, il faut bien viser pour peiner moins que les autres ! On est d'abord trop jeune et après on est trop vieux. On passe du trop jeune au trop vieux sans s'en apercevoir. Si les plus jeunes n'arrivent pas à trouver un emploi, et si les plus vieux n'arrivent pas à trouver un emploi, on est toujours dans la mauvaise catégorie.

La seconde raison c'est que l'emploi des seniors est un volet central de notre action sur les retraites. Et je voudrais en dire un mot. La loi du 21 août 2003 a fixé le principe de rendez-vous réguliers pour assurer la pérennité de nos régimes de retraites. Le premier de ces rendez-vous était 2008. Xavier BERTRAND, avec beaucoup d'intelligence et beaucoup de courage, a engagé le 27 mars une phase de dialogue avec les partenaires sociaux pour recueillir leurs propositions. Il a mis sur la table un document d'orientation. Soyez assurés que je suis avec lui, que je suis totalement avec lui. Ce rendez-vous sur les retraites est très simple. Que disait la loi du 21 août 2003 ? Passage progressif de 40 années de cotisation en 2008 à 41 ans en 2012, sauf si des éléments nouveaux devaient conduire le

gouvernement à en décider autrement. Des éléments nouveaux, Mesdames et Messieurs, il n'y en a pas. Je mets au défi quiconque de démontrer qu'il y en a un. L'espérance de vie progresse - tant mieux, c'est une bonne nouvelle - et la situation financière des retraites se dégrade - ce n'est pas acceptable. J'ai été élu pour protéger les Français et je ne serais pas celui qui remettra à demain les décisions à prendre aujourd'hui. Est-ce que vous voulez que l'on puisse payer vos retraites ? Pour qu'on puisse les payer, il faut cotiser 41 années.

C'est très simple, il y a trois leviers pour les retraites, il n'y en a pas quatre, mais trois. Ce n'est pas une affaire de gauche ou de droite, ni d'opposition ou de majorité, il y a juste trois solutions. Soit vous baissez les retraites, c'est une première solution. Je ne la veux pas, parce que les retraites sont déjà trop faibles. Il y a une deuxième solution, augmenter les cotisations. Je ne le ferai pas, parce que mon but c'est de créer davantage d'emplois, pas de créer davantage d'impôts sur les emplois pour tuer ces emplois. La troisième solution, c'est de cotiser plus longtemps pour contribuer au financement de nos retraites et de celles de nos enfants.

Nous avons déjà fait la réforme des régimes spéciaux. Les salariés de ces régimes cotisaient 37 années et demies, ils vont passer à 40. Cela n'a pas été facile. Mais cela faisait 25 ans qu'on en parlait. C'est nous qui avons dû le faire. Je vois bien toutes les critiques dont je fais l'objet et les conseils que je reçois. Mais franchement, il ne fallait pas que mes prédécesseurs se gênent pour le faire, cela aurait été une chose à faire en moins pour moi. Cela ne m'amuse pas de dire aux gens, il faut faire cela. Mais les 41 ans, j'attends qu'il y ait une seule personne dans le monde politique ou dans le monde des experts qui se lève pour dire : ce n'est pas nécessaire et qu'elle l'explique aux Français.

Nous avons un devoir, c'est d'assurer la pérennité du financement de nos systèmes de retraites. Il y a aussi un autre enjeu qui est très important, celui de la justice sociale.

J'ai pris l'engagement de revaloriser de 25% le minimum vieillesse sur la durée du quinquennat, avec une première étape dès 2008. J'ai pris l'engagement de parler des pensions de réversion, c'est-à-dire des pensions des veuves. Quand on se retrouve avec une petite retraite et veuve avec 54% de la pension de son mari, comment vit-on avec cela ? J'ai pris l'engagement de porter à 60% cette pension d'ici 2012, avec une première étape à 56% dès le 1er janvier 2009.

Nous allons aussi revaloriser l'ensemble des pensions des retraités pour tenir compte de l'inflation. Nous avons déjà augmenté les retraites de 1,1 point au 1er janvier. J'annonce que cette hausse sera complétée dès le 1er septembre par une nouvelle progression de 0,8%.

Il n'y a aucune obligation légale de revaloriser les pensions en cours d'année. Si nous n'avons pas attendu l'année prochaine, c'est que j'ai parfaitement conscience du problème du pouvoir d'achat des retraités.

La prochaine revalorisation des pensions interviendra, comme prévu, au 1er avril 2009. A cette date, nous aurons des données exactes sur la hausse des prix en 2008. Nous en tirerons toutes les conséquences et nous garantirons le pouvoir d'achat de chaque retraité.

Je souhaite également vous parler d'un autre sujet. J'ai demandé à Laurent WAUQUIEZ de soumettre au Parlement avant l'été un petit texte très important pour que désormais en France, comme c'est déjà le cas chez nos voisins, un chômeur ne puisse pas refuser plus de 2 offres d'emploi. Je parle d'offres d'emploi raisonnables, qui correspondent à des critères objectifs, en lien avec le projet professionnel et la rémunération que l'intéressé est en droit d'attendre. Il ne peut pas y avoir de droits sans devoirs en contrepartie. Je comprends parfaitement que tout ceci crée de l'inquiétude ou de la mauvaise humeur. Mais les Français sont des gens de bon sens, ils savent parfaitement ce qu'il faut le faire.

C'est vrai, nous agissons dans tous les domaines : l'hôpital, le social, l'économique, le fiscal ... Je pourrais parfaitement venir ici et dire aux maires et parlementaires présents, j'ai 5 ans, nous allons régler 5 problèmes, un par an. Mais il n'y a pas que 5 problèmes à régler. Il faut les meilleures universités pour vos enfants avec des campus dignes de ce nom. Il faut assurer le financement des retraites. Il faut mettre un terme au malaise des agents hospitaliers et aux problèmes de l'assurance maladie. Il faut mettre un terme au malaise dans la fonction publique. Il faut réformer les institutions pour que notre démocratie soit exemplaire. Il faut réformer notre outil de défense pour assurer la sécurité de la France. Il a fallu qu'on crée des peines planchers pour qu'aujourd'hui les multirécidivistes soient condamnés beaucoup plus fortement. Il faut réformer le système de l'assurance chômage. Nous

sommes en train de préparer un plan ambitieux pour que vous, les salariés, puissiez bénéficier de davantage d'intéressement c'est-à-dire que vous ayez une partie des bénéfices de la société, vous qui y avez contribué. Une réforme par an... Nous sommes en train d'engager un mouvement de réformes sans précédent dans notre pays avec un objectif clair : le plein emploi en France. Parce qu'avec le plein emploi, il n'y aura plus de problème de pouvoir d'achat.

Christine LAGARDE présente actuellement la loi sur la modernisation de l'économie au Parlement. On parle beaucoup de l'affaire des grandes surfaces. Mais qu'elle est la réalité? Quand vous allez faire vos courses, les prix sont plus chers en France que partout ailleurs en Europe. Nous n'allons pas garder les mêmes règles dans ces conditions. Ce n'est pas une question d'idéologie. C'est simplement qu'il n'y a aucune raison que l'on paie plus cher les produits en grande surface en France que partout ailleurs en Europe. Je sais bien l'inquiétude des petits commerçants des centres villes. Mais est-ce qu'ils se portent bien aujourd'hui avec les règles que nous avons ?

Je vous l'ai dit, je veux que les seniors puissent travailler plus longtemps. Mais je veux aussi que les juniors puissent rentrer dans l'entreprise avec une véritable formation et non pas qu'on les oriente vers des formations à l'université qui ne débouchent sur rien. Aujourd'hui, on ne le leur dit même pas. Il faut aussi que chacun dispose des savoirs essentiels. Et j'en profite pour rendre hommage au dévouement extraordinaire des enseignants. Avec Xavier DARCOS, nous voulons recentrer l'école primaire sur les savoirs fondamentaux. On veut apprendre tout aux élèves mais lorsqu'ils sortent du système scolaire, certains ne savent ni lire, ni écrire, ni compter. A quoi cela sert de "tout savoir", si on a un problème avec l'écriture, la lecture et le calcul.

Je ne suis pas là pour commenter mais obtenir des résultats. J'ai à obtenir que ceux qui sont ici, qui ont peur de perdre un emploi parce qu'ils approchent de 60 ans, puissent se dire maintenant "l'Etat a compris, il nous protège". Non seulement, on ne va pas devoir s'excuser de continuer à travailler mais on va être encouragé à continuer à travailler. Et si demain il y a 10%, 20%, peut être plus, de retraités qui trouvent leur épanouissement en continuant à travailler pour gagner davantage, c'est bon pour l'économie française, c'est bon pour l'emploi de vos jeunes, c'est bon pour votre région, c'est bon pour votre ville. C'est cela la vérité.

Je sais bien qu'il y a une période en France, où nous avons eu un Ministère du temps libre. Un jour j'ai entendu une dame, qui disait dans un débat : 35 heures c'est trop, il faut 32 heures. Je me demandais pourquoi elle n'avait pas demandé 28 heures. Le but c'est d'avoir un travail qui soit intéressant, qui soit valorisant avec un salaire qui permette de faire vivre sa famille. C'est ça le but. Et bien cela on ne l'obtiendra pas en travaillant moins, en formant moins bien les gens, en ne les encourageant pas à se lever pour faire vivre leur famille du fruit de leur travail et non du fruit de l'assistance.

Ce que l'on fait pour les seniors avec Xavier BERTRAND, ce que l'on fait pour les chômeurs avec Laurent WAUQUIEZ, on le fera avec Martin HIRSCH avec le revenu de solidarité active. En quoi consiste ce RSA ? C'est la même philosophie, c'est la même cohérence. Cela consiste à ce que toute personne qui bénéficie d'un minimum social, RMI ou autre, s'il a le courage de reprendre un emploi, gagne davantage. Aujourd'hui celui qui a ce minimum, on commence par le récompenser en lui supprimant les aides accessoires dont il dispose. C'est pour bien l'encourager. Et ensuite on lui dit "Monsieur vous avez un petit salaire, et bien maintenant on vous supprime vos allocations". Avec cela, il ne faut pas s'étonner que les gens se demandent pourquoi travailler plus. Pourquoi travailler plus, si on ne gagne pas plus? Nous garantirons à celui qui a le courage de reprendre un emploi, qu'il gardera son allocation et qu'il aura le salaire en plus, jusqu'à un certain niveau bien sûr, pour qu'il soit effectivement encouragé à reprendre un emploi. Un intervenant nous a parlé tout à l'heure de sa vie. Je me disais c'est fantastique, il n'a pas hésité à déménager, à changer de métier, à changer d'environnement, à tenter une aventure mais tout le monde n'a pas cette volonté. Croyez bien que la politique que nous allons mettre en oeuvre portera ses fruits. On obtiendra des résultats. Ce n'est pas parce que je vous le dis qu'il faut me croire, c'est parce que tous les pays qui ont fait comme cela ont obtenu des résultats. Ils ont obtenu le plein emploi, pas simplement pour les seniors mais pour tous. Parce que cela fait partie d'une stratégie d'ensemble, qui consiste à valoriser le travail.